

## RAPPORT D'ÉVALUATION DU 2<sup>E</sup> CYCLE

**Université d'Évry-Val-d'Essonne**

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025**

VAGUE E

Rapport publié le 01/12/2025

Au nom du comité d'experts :

Michel Devillers, président

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

# Sommaire

|                                                                         |          |
|-------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>Avant-propos .....</b>                                               | <b>4</b> |
| <b>Liste des formations évaluées .....</b>                              | <b>4</b> |
| Domaine Droit, économie, gestion : .....                                | 4        |
| Domaine Sciences, technologies, santé : .....                           | 4        |
| <b>Organisation de l'évaluation.....</b>                                | <b>5</b> |
| <b>Rapport du 2<sup>e</sup> cycle .....</b>                             | <b>6</b> |
| Présentation de l'offre de formation du 2 <sup>e</sup> cycle .....      | 7        |
| <b>Avis d'accréditation de la formation du 2<sup>e</sup> cycle.....</b> | <b>7</b> |
| <b>Rapports des formations du 2<sup>e</sup> cycle .....</b>             | <b>8</b> |
| <b>Observations de l'établissement .....</b>                            | <b>9</b> |

# Avant-propos

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle de l'université d'Évry-Val-d'Essonne pendant la période de référence de l'évaluation (2018-2023), et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2020-2023) a été affectée par la crise sanitaire liée à la COVID-19 et par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont certaines concernent le 2<sup>e</sup> cycle (admission en master, etc.) et sont, pour une partie encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose sur l'étude des dossiers d'autoévaluation des formations du 2<sup>e</sup> cycle de l'université d'Évry-Val-d'Essonne. Ce rapport contient le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le 2<sup>e</sup> cycle et qui sont listées ci-après. Il inclut également, à la suite du rapport du cycle, l'avis relatif à la formation du 2<sup>e</sup> cycle en demande d'accréditation pour le contrat 2026-2030.

## Liste des formations évaluées

### Domaine Droit, économie, gestion :

- *Master Comptabilité - contrôle - audit*
- *Master Justice, procès et procédures*

### Domaine Sciences, technologies, santé :

- *Master Chimie et sciences des matériaux*

# Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 2<sup>e</sup> cycle de l'université d'Évry-Val-d'Essonne a eu lieu à l'automne 2024.

Le comité d'experts était présidé par M. Michel Devillers, professeur des universités émérite en chimie à l'université catholique de Louvain. Les vice-présidences du comité ont été assurées par M. Serge Amabile, professeur des universités en sciences de gestion et du management à Aix-Marseille Université et Mme Laurence Duchien, professeure des universités en informatique à l'université de Lille.

Ont également participé à cette évaluation :

- M. Éric Bellissant, professeur des universités praticien hospitalier à l'université de Rennes ;
- M. Benjamin Bertin, professeur des universités en pharmacie à l'université de Lille ;
- M. Antoine Boiteau, doctorant en informatique à l'université de Caen ;
- M. Serge Cohen, professeur des universités en mathématiques à l'université Toulouse III–Paul Sabatier ;
- Mme Catherine Dehon, professeure des universités en mathématiques, statistique et économétrie à l'université libre de Bruxelles ;
- M. Christophe Fardet, professeur des universités en droit à l'université de Lorraine ;
- M. Frédéric Lambert, professeur des universités en science politique à l'université de Rennes ;
- M. Édouard Laroche, professeur des universités en sciences de l'ingénieur à l'université de Strasbourg ;
- M. Yann Lignereux, professeur des universités en histoire moderne à Nantes Université ;
- M. Jean-Marc Loeser, associé gérant de KaiRos ;
- M. Bernard Namour, professeur des universités – praticien hospitalier (PU-PH) en biologie à l'université de Lorraine ;
- M. Mohamed Ouiakoub, maître de conférences en sciences de gestion et du management à l'université de Lorraine ;
- M. Stéphane Perries, professeur des universités en physique à l'université Claude Bernard Lyon 1 ;
- M. Romuald Poteau, professeur des universités en chimie à l'université Toulouse III-Paul Sabatier ;
- M. Guillaume Rousset, maître de conférences en droit à l'université Jean Moulin Lyon 3 ;
- Mme Karine Samuel, professeure des universités en sciences de gestion et du management à l'université Grenoble Alpes ;
- M. Aurélien Talbot, maître de conférences en études romanes à l'université Grenoble Alpes.

MM. Samuel Lézé et Bruno Robert, conseillers scientifiques, et Mme Myriam Mouvagha, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

## Rapport du 2<sup>e</sup> cycle

## Présentation de l'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle

L'université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE) est membre associé de l'université Paris-Saclay depuis 2019. À ce titre, elle a le statut d'établissement référent (ou opérateur) pour des éléments de formation professionnalisante et d'apprentissage à des métiers en cohérence avec les besoins du monde socioéconomique. Les graduate schools (GS) de l'université Paris-Saclay, qui visent le renforcement du lien entre formation et recherche, en particulier dans le 2<sup>e</sup> cycle, contribuent à l'adossement à la recherche des masters. Ainsi, son offre de formation pluridisciplinaire du 2<sup>e</sup> cycle compte trois mentions de master portées par trois unités de formation et de recherche (UFR) : Sciences fondamentales et appliquées (SFA), Sciences de l'Homme et de la société (SDHS) et Droit et science politique (DSP). Elle compte, en 2022-2023, 197 étudiants, dont 142 dans le domaine Droit, économie, gestion et 55 dans le domaine Sciences, technologies, santé. Deux formations s'adossent au centre de formation d'apprentis (CFA).

### Propos liminaire :

*Les données à évaluer sont lacunaires et les évaluations indiquent que les formations n'ont pas tenu compte de l'ensemble des recommandations du précédent rapport.*

## Avis d'accréditation de la formation du 2<sup>e</sup> cycle

Le tableau suivant synthétise l'avis relatif à la formation du 2<sup>e</sup> cycle de l'établissement en demande d'accréditation pour le contrat 2026-2030. Cet avis concerne la catégorie suivante de formations :

- des formations dont seul le projet est évalué par le Hcéres (formations faisant l'objet d'une première demande d'accréditation).

| Domaine de rattachement Hcéres | Domaine d'accréditation | Type de diplôme | Intitulé de la formation              | Avis d'accréditation                                                                                                                                                                                    |
|--------------------------------|-------------------------|-----------------|---------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| STS                            | STS                     | Master          | Physique fondamentale et applications | <i>Création</i><br><br><b>Favorable avec recommandation :</b><br>- Veiller à poursuivre la réflexion sur le positionnement du master au sein de l'offre de formation en physique sur le site de Saclay. |

## Rapports des formations du 2<sup>e</sup> cycle



# MASTER COMPTABILITÉ - CONTRÔLE – AUDIT

## Établissement

Université d'Évry-Val-d'Essonne

## Présentation de la formation

Le master *Comptabilité - contrôle – audit* de l'université d'Évry-Val-d'Essonne est une formation comprenant un seul parcours. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences de l'Homme et de la société (SHS) et contient 840 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 54 étudiants et 8 enseignants permanents.

## Analyse globale

Le master *Comptabilité - contrôle - audit* (CCA) de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne forme des cadres supérieurs d'entreprises, de futurs experts-comptables et des commissaires aux comptes. Cette formation dispose d'une forte visibilité et de la reconnaissance du monde professionnel, et dispense cinq unités d'enseignement (UE) sur sept du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG). La formation est intégralement conçue pour l'alternance et la formation continue (FC) selon les mêmes modalités. Le master s'avère très attractif et le taux d'insertion très élevé, compte tenu des résultats disponibles. En outre, deux tiers des heures de cours sont réalisés par des enseignants-chercheurs, ce qui montre l'implication forte des enseignants-chercheurs dans le pilotage de la formation. Cependant, la dimension internationale n'est pas très développée tout comme la formation à et par la recherche. Il en va de même pour l'innovation pédagogique et l'évaluation de la formation par les étudiants. En outre, le dossier manque d'informations sur plusieurs points tels que les partenariats établis, l'appropriation de l'approche par compétences, le taux de réussite au DSCG, etc.

**En ce qui concerne l'adossement à la recherche, même s'il est présent dans le master, la formation à la recherche et par la recherche est relativement faible dans la formation avec 42 heures de cours consacrées, notamment à la méthodologie de recherche.** Cependant, il existe une forte participation des enseignants-chercheurs à la formation ; six enseignants-chercheurs et chercheurs interviennent dans le master, ce qui représente 280 heures étudiant de la maquette.

**S'agissant de la professionnalisation, la formation est intégralement en alternance avec quelques étudiants en formation continue et l'insertion des étudiants dans le monde professionnel est très bonne.** La formation offre 74 semaines d'expérience professionnelles obligatoires, soit 10 crédits ECTS. En outre, de nombreux professionnels notamment, des juristes et des experts-comptables participent à la formation et à la professionnalisation des étudiants. La majorité des étudiants sont recrutés en apprentissage par les cabinets comptables. Par ailleurs, la formation s'appuie sur l'interface mise en place par le centre de formation d'apprentis (CFA) pour mettre en contact les entreprises et les étudiants en recherche d'un contrat d'alternance.

**Le taux d'insertion professionnelle des étudiants est très élevé.** Les enquêtes à 6 mois et 18 mois conduites par le CFA donnent 90 % d'insertion dans des professions comptables.

**L'ouverture à l'international est relativement faible.** En effet, aucun cours n'est proposé en langue anglaise et il n'y a pas de mobilité sortante ou entrante dans la formation.

**En ce qui concerne la pédagogie, la maquette du master est conçue en respectant le programme du DSCG, mais très peu d'informations sont fournies sur le sujet et une faible place est accordée à l'innovation pédagogique.** En outre, la formation favorise le présentiel pour l'ensemble des cours et un e-learning a été mis en place pour réviser l'unité d'enseignement (UE) de droit que les étudiants doivent passer au niveau d'un examen national.

**Concernant le parcours des étudiants, le master s'avère très attractif avec une très forte demande (500 à 1 000 candidats pour la première année de master).** En plus, les taux de réussite sont bons.

**Au niveau de l'amélioration continue, force est de constater l'absence de recueil organisé de l'évaluation des enseignements et de la formation.** Toutefois, un suivi est assuré grâce aux enquêtes réalisées par le CFA et les réunions du conseil de perfectionnement.

## Conclusion

### Points forts

- Un taux d'insertion très élevé ;
- Une forte professionnalisation ;
- Une forte attractivité de la formation ;
- Le dispositif d'équivalence d'UE pour le DSCG ;
- Une place importante des enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.

### Points faibles

- Une faible intégration de la formation à et par la recherche ;
- Une absence de l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants ;
- Une faible place accordée à l'innovation pédagogique dans la formation.

### Recommandations

- Consolider la place de la formation à et par la recherche.
- Mettre en place l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Renforcer la place de l'innovation pédagogique dans la formation.

# MASTER JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES

## Établissement

Université d'Évry-Val-d'Essonne

## Présentation de la formation

Le master *Justice, procès et procédures* de l'université d'Évry-Val-d'Essonne est une formation comprenant un seul parcours : *Carrières judiciaires et contentieux*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit et Science politique (DSP) et contient 520 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 97 étudiants et 14 enseignants permanents.

## Analyse globale

La formation expertisée bénéficie d'une bonne adéquation avec la stratégie de l'établissement (*nota bene* : la structure de référence présentée est l'université d'Évry-Val-d'Essonne et non l'université Paris-Saclay). Elle est tout à fait complémentaire aux autres masters proposés tant à l'université d'Évry-Val-d'Essonne spécifiquement qu'à l'université Paris-Saclay de manière plus générale. Elle se fonde sur des partenariats professionnels importants noués avec les autorités judiciaires ou publiques plus globalement et d'un adossement à la recherche adapté à la finalité du master. Bien qu'assez attractive, elle ne bénéficie d'aucune ouverture internationale et subit un processus d'évaluation interne défaillant.

**L'adossement à la recherche est globalement satisfaisant.** Il se manifeste de diverses manières : formation à et par la recherche, place des enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique, lien avec les unités de recherche, place de l'intégrité scientifique ou formation aux outils de documentation. Tout se fonde sur une équipe pédagogique vue comme très investie et sur des intervenants extérieurs nombreux (bien que ce nombre révèle aussi un sous-encadrement important). Aucun professeur invité entrant ou sortant ne peut être constaté, ce qui est regrettable, mais malheureusement cohérent avec la vision de l'ouverture internationale retenue par la formation.

**Elle bénéficie de relations fortes avec le monde socioéconomique.** Cela ressort tant de la mise en place de partenariats avec les autorités judiciaires et professionnelles que de l'intervention de professionnels dans les enseignements (dans des proportions qui mériteraient d'être précisées de manière plus claire) ou du caractère obligatoire du stage en M2 (la durée minimale de huit semaines mériterait, même si elle est souvent dépassée en pratique, d'être largement augmentée). Aucune alternance n'est mise en place, sujet d'ailleurs non abordé dans l'évaluation. Quant à la formation continue, selon les années de la période observée, très peu, voire aucun étudiant n'en bénéficie, ce qui est assumé sans justification adaptée dans l'autoévaluation.

**L'organisation pédagogique est adaptée.** Bien que la formation ne s'appuie pas encore sur une approche programme par compétences, une réflexion a été initiée. La question des certifications complémentaires est traitée quant à elle : la certification Pix est acquise par les étudiants en troisième année de licence (L3), question sans objet donc pour la formation expertisée ; la certification Voltaire est proposée au sein de la formation, élément relativement original et assurément pertinent. La manière d'enseigner aux étudiants ou de les évaluer fait l'objet de certains éléments différents avec des ateliers de mise en situation pratique, de plaidoiries, d'analyse de cas réels notamment.

**La formation est attractive.** Les effectifs en première année de master (M1) sont, globalement, en augmentation (de 78 à 97 étudiants en trois ans), ce qui est tout à fait positif au vu de la concurrence à Paris et sa région de masters connaissant la même spécialisation. En M2, la tendance est identique. Les statistiques présentent un taux de réussite important en M1 (72 %) et excellent en M2 (97 %), en nette progression, témoin de la qualité de la formation. Le taux d'insertion de 75 % est globalement bon, mais pourrait être plus important à 30 mois. La proportion d'emplois stables et de cadres est relative, tout comme le taux de retour (55,6 %).

**L'évaluation interne est menée de manière perfectible.** Les séances du conseil de perfectionnement se tiennent de manière informelle parfois, empêchant, par nature, toute confirmation. Leur régularité doit aussi être améliorée. Finalement, il est essentiel de formaliser davantage dans un avenir proche leur organisation, tenue et traçabilité.

**Enfin, la formation souffre d'une absence totale d'ouverture internationale.** En effet, aucun partenariat, aucun double diplôme, aucun programme délocalisé, aucune mobilité sortante ou entrante ne peuvent être constatés. La réponse de l'établissement sur ce point (en somme, la spécialité du master relevant d'une compétence nationale, la question est sans objet) ne peut être considérée comme pertinente puisque la prise en compte de la dimension internationale et européenne, mais aussi le droit comparé sont d'une grande utilité ici comme pour d'autres branches du droit. Plus concrètement, si la mobilité d'études classiques (« échanges d'étudiants ») n'est probablement pas la plus adaptée, la piste d'un double diplôme peut très utilement être envisagée comme d'autres formations en droit le font déjà, notamment à l'université Paris-Saclay. Par ailleurs, des cours d'anglais existent en M1, mais pas en M2. Aucun cours en anglais n'est proposé. Quant à l'accompagnement/préparation des étudiants à la mobilité, seuls les dispositifs généraux de l'université peuvent être notés, aucune appropriation spécifique ne devant être relevée au sein de la formation, ce qui est assumé, l'ouverture internationale n'étant pas du tout visée.

## Conclusion

### Points forts

- Un bon adossement à la recherche ;
- Des relations fortes avec le monde socioéconomique ;
- Une pédagogie adaptée permettant une bonne attractivité.

### Points faibles

- Une évaluation interne insuffisamment formalisée ;
- Une formation aux compétences linguistiques insuffisamment développée ;
- Une absence totale d'ouverture internationale.

### Recommandations

- Développer le conseil de perfectionnement en formalisant son organisation, sa tenue et sa traçabilité.
- Développer la formation aux compétences linguistiques.
- Développer la dimension internationale par la mise en place de dispositifs adaptés aux spécificités de la formation.

# MASTER CHIMIE ET SCIENCES DES MATÉRIAUX

## Établissement

Université d'Évry-Val-d'Essonne

## Présentation de la formation

Le master *Chimie et sciences des matériaux* de l'université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE) est une formation comprenant un seul parcours. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences fondamentales et appliquées (SFA) et contient 852 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 55 étudiants et 19 enseignants permanents.

## Analyse globale

La mention est à vocation professionnalisante, puisque 100 % des inscrits sont en contrat d'apprentissage, dont des apprentis en reprise d'étude. Elle est opérée en partenariat avec le centre de formation des apprentis (CFA) Afi 24, qui autofinance la formation et qui reverse à la mention une part de la taxe d'apprentissage. Les deux années sont proposées en alternance, dans des entreprises de droit français. Son positionnement stratégique est de répondre aux besoins du bassin socio-économique d'Évry Courcouronnes – et plus largement du territoire sud-est de l'Essonne – en chimistes opérationnels pour la synthèse et la mise en œuvre de matériaux, avec insertion post-master au niveau ingénieur. La mention n'a aucun souci de recrutement, compte tenu d'une capacité d'accueil (30) régulièrement atteinte et d'un niveau de candidatures significativement plus élevé en 2022-2023 (141 en première année de master (M1), soit un taux de sélection de l'ordre de 20 %). Enfin, il faut souligner qu'un certain nombre de recommandations de la précédente évaluation du Hcéres n'ont eu qu'un impact limité sur l'évolution de la mention (*professionnalisation de cette formation qui reste à mettre en place, lien entre formation et recherche à déployer intégralement dans cette formation, qui est aussi dans un environnement, description pédagogique de l'intégralité de la maquette en termes de compétences, puis d'évaluation des compétences, qui reste à réaliser, projets tutorés à mettre en place en lien avec la recherche*).

**L'adossement à la recherche, principalement basé sur le contact avec les enseignants-chercheurs, ne permet qu'une initiation minimaliste à la formation par la recherche.** 75 % des enseignements sont assurés par les membres de l'UEVE en M1 et 60 % en seconde année de master (M2), pour une volumétrie en heures de 85 %. L'appartenance des enseignants-chercheurs (EC) à plusieurs sections du Conseil national des universités (CNU) relevant de la thématique (28, 31, 32, 33, 60) témoigne de la pluridisciplinarité de la formation. Mais ne sachant pas à quelles unités de recherche (UR) ils appartiennent, il est difficile de jauger la cohérence avec l'environnement de recherche. Plus ennuyeux, on note dans la maquette qu'il n'y a que 12 heures spécifiques de séminaires ou de méthodologie de la recherche, ce qui est faible. Le fait que certains travaux pratiques puissent avoir lieu en UR – le dossier ne dit pas combien ni quelles sont les UR impliquées – et qu'en outre des questions d'intégrité scientifique et de déontologie soient intégrées dans les cours des EC ne suffit pas à compenser ce déficit.

**La professionnalisation est au centre de la formation, mais on constate des lacunes en matière de suivi des compétences acquises par les alternants et de leurs missions en entreprise relativement au niveau de la formation.** La formation consacre 42 heures à des ateliers professionnels et 81 heures aux techniques de l'ingénieur, dans le cadre du bloc de professionnalisation, en phase avec son ambition de formation professionnalisante. Il est, en revanche, surprenant que l'annexe du document qui fait le lien entre enseignements dispensés et compétences de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) 34112 en reste aux quatre compétences généralistes qui servent de chapeau à quasiment toutes les fiches RNCP. C'est insuffisant pour que les apprentis puissent s'autopositionner en fin de master. Et il faut que les compétences servent de support au suivi de l'apprenti et aux évaluations entre référent académique et maître de stage. La mention doit aussi être proactive quant à la création d'un livret électronique de l'alternant. On ne sait pas non plus si les responsables de la mention procèdent à un contrôle qualité des sujets, en s'assurant que les missions des alternants relèvent bien du niveau et des contenus de la formation.

**Aucun étudiant international n'est inscrit dans la mention, une faiblesse relativement à l'un des marqueurs de l'université Paris-Saclay.** La réglementation de l'alternance en France est certes un frein au développement de partenariats internationaux ou de mobilité sortante. En revanche, il est possible d'accueillir des étudiants de l'Espace économique européen (EEE), qui n'ont pas besoin d'une autorisation de travail spécifique. Des étudiants hors EEE bénéficiant d'un titre de séjour et d'une autorisation de travail peuvent aussi signer un contrat en apprentissage en master. Le dossier mentionne des évolutions possibles grâce à des accords de mobilité internationale mis en place à l'UEVE et Paris-Saclay avec *The European University Alliance for Global Health* (EUGLOH), etc. Alors qu'il n'y a qu'une relation ténue entre la santé et le contenu de la formation, rien n'indique quelle est la piste envisagée. En revanche, il est très positif que les apprentis passent le *Test of English for International Communication* (TOEIC), sur les fonds propres de la mention. Cela homogénéise la qualité de la formation, cela participe de sa réputation, et cela favorise l'insertion professionnelle.

**L'architecture de formation, très classique, est dopée par quelques pratiques innovantes et la formation est rythmée par l'alternance.** Elle est en effet organisée par quatre périodes de quatre à cinq semaines par année. La priorité est donnée à l'enseignement pratique dont le matériel a été financé suite à des appels à projets sur des technologies innovantes. L'équipe pédagogique s'appuie sur quelques pratiques de type classe inversée, apprentissage par problème et par projet, mais aussi ludopédagogie dans certaines unités d'enseignement (UE). Ces éléments de pédagogie active sont judicieux pour renforcer la compréhension et l'autonomie des étudiants.

**Une apparente forte intégration dans l'écosystème socioprofessionnel local, mais un taux de réponse aux enquêtes d'insertion trop faible pour qu'on puisse juger de l'insertion professionnelle après le master.** 67 % des contrats d'apprentissage sont signés avec des entreprises franciliennes, témoignant d'un alignement avec les besoins locaux. Le document d'analyse de l'insertion à 30 mois des diplômés est détaillé et inclut une évaluation de la formation, mais seulement 56 % de la promotion 2020-2021 a répondu, un chiffre similaire aux années précédentes. Il reste donc difficile de juger le niveau réel d'atteinte des objectifs d'insertion ou d'accès à des postes qualifiés. De plus, le document ne liste pas les entreprises accueillant les étudiants, au-delà de quelques noms comme Safran, Thalès, Michelin, ni celles ayant des accords-cadres avec le AFI24. L'absence de partenariats avec des clusters "matériaux" d'Île-de-France est également regrettable. Une implication active dans la recherche de stages témoigne pourtant de l'engagement pour la réussite professionnelle des étudiants et pour renforcer le réseau de la mention. Rien dans le document n'indique si la mention applique cette politique.

**Une séance du conseil de perfectionnement (CP) 2022-2023 qui n'a vu la présence que d'un seul représentant du monde socio-économique, malgré deux échéances stratégiques : l'évaluation du Hcéres et l'intégration de la mention dans la graduate school Chimie de l'université Paris-Saclay.** On relève certes de nombreux éléments positifs dans le document d'autoévaluation : les apprentis répondent aux enquêtes de satisfaction organisées en interne dans un souci d'évolution de la formation. Mais il manque un retour argumenté et représentatif du monde socio-économique, qui aurait donné plus de poids au document d'autoévaluation d'une formation d'alternants en apprentissage en entreprise. Il est également regrettable qu'il n'y ait aucune réflexion stratégique émanant du CP ou dans le dossier d'autoévaluation (DAE) quant à la future intégration dans la graduate school Chimie de l'université Paris-Saclay autre que deux arguments très succincts de complémentarité par rapport à l'existant et de bon fonctionnement de la formation dans son état actuel.

## Conclusion

### Points forts

- Une mention 100 % ouverte à l'apprentissage et à la reprise d'études en M1 et M2, sans souci de soutenabilité ;
- Une formation qui répond aux besoins des entreprises du territoire sud-est de l'Essonne dans différentes branches des Matériaux.

### Points faibles

- Une équivalence des enseignements en matière de compétences réduite aux intitulés généralistes de la fiche du RNCP ;

- Un bilan des compétences acquises et une évaluation des missions confiées aux apprentis qui ne sont ni formalisés ni évalués ;
- Un taux de réponse aux enquêtes d'insertion trop faible ;
- Une absence d'ouverture à l'international ;
- Une absence de réflexion stratégique concernant les perspectives offertes quant à la future intégration dans la graduate school *Chimie*.

## Recommandations

- Rédiger et formaliser un référentiel de compétences.
- Mettre en place un livret d'apprentissage et s'assurer que les missions confiées aux apprentis sont alignées avec les contenus de la mention, avec un niveau master et avec des perspectives d'insertion professionnelle de niveau ingénieur.
- Mettre en place des stratégies pour augmenter le taux de réponse aux enquêtes d'insertion (*networking*, réseau d'*alumni*, etc.).
- Ouvrir la formation à l'international grâce à l'accueil d'étudiants étrangers.
- Identifier les opportunités ouvertes par l'intégration de la mention à la graduate school *Chimie*.

# Observations de l'établissement



**Université Évry Paris-Saclay**  
Présidence  
Bâtiment Île-de-France  
23 boulevard François Mitterrand  
91025 Évry-Courcouronnes Cedex

**À l'attention de :**  
Mme Coralie CHEVALLIER  
Présidente du Hcéres

**Objet :** Observations au rapport définitif d'évaluation des formations du 2<sup>ème</sup> cycle de l'Université d'Evry

Madame la Présidente,

Notre établissement tient à remercier l'ensemble de la Direction du département d'évaluation des formations pour le travail d'analyse réalisé en synergie avec celui de l'université de Paris-Saclay avec laquelle nous partageons une grande partie de notre offre de formation de Master.

Ce travail a permis de mettre en exergue les spécificités de nos formations et ainsi d'envisager une intégration presque intégrale des masters dans l'université de Paris-Saclay pour la prochaine période d'accréditation.

Les équipes pédagogiques se sont mobilisées tout au long du processus d'évaluation pour répondre aux attentes et leur implication est maintenant récompensée. Nous tenons vraiment à vous remercier pour votre accompagnement tout au long de ces semaines.

Nous vous prions de trouver ci-dessous nos observations au rapport définitif.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout échange que vous jugerez nécessaire.

Nous vous prions d'agréer nos respectueuses salutations.



Vincent BOUHIER  
Président

# Observations sur le Rapport définitif d'évaluation des formations du 2ième cycle

Université d'Evry-Val-d'Essonne



UNIVERSITÉ ÉVRY  
PARIS-SACLAY

[www.univ-evry.fr](http://www.univ-evry.fr)



# Analyse globale de l'offre de formation

## Evolution par rapport à l'université Paris-Saclay

Le nombre de diplômes de second cycle accrédité par notre établissement était limité pour la précédente accréditation montrant la synergie et le dynamisme mis en place au sein de l'université de Paris-Saclay en lien avec les Universités membres associées, Universités d'Evry et de Versailles dans le cadre du deuxième cycle.

Comme cela a été mentionné lors du dépôt de l'offre de formation pour la période 2026-2031, l'intégration des formations dans l'université Paris-Saclay de deuxième cycle sera accentuée. Ainsi les 3 mentions de Masters qui étaient encore accréditées par notre établissement seront intégrées à Paris-Saclay en septembre 2026 soit directement dans des mentions déjà existantes (Masters Chimie et Sciences des matériaux et Comptabilité, contrôle, audit) ou soit en constituant une nouvelle mention (Master Justice, procès, procédures). Cette intégration reflète le dynamisme des échanges et des collaborations entre les équipes pédagogiques mais également des équipes de recherche des laboratoires des différents sites.

Même si un Master dans le domaine de la Physique sera accrédité par notre établissement, il doit être simplement vu comme une formation nécessitant un temps un peu plus important pour finaliser les discussions en vue d'une intégration qui sera alors totale de nos formations de deuxième cycle.

Les interactions avec les différents acteurs de Paris-Saclay continueront à concerner l'ensemble des aspects des formations (maquettes, formation par et pour la recherche, évaluation des formations, insertion professionnelle....) et notre établissement continuera à jouer un rôle important et à être force de proposition dans l'intérêt des étudiants et de la communauté universitaire au sens large.

Évaluation des universités et des écoles  
Évaluation des unités de recherche  
Évaluation des formations  
Évaluation des organismes nationaux de recherche  
Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière  
75002 Paris, France  
+33 1 89 97 44 00

